

5. DÉTENTION À LA PRISON DU CHERCHE-MIDI

Le 4 novembre 1942, à leur arrivée en gare de l'Est, les trois compagnons sont emmenés dans des véhicules séparés à la prison du Cherche-Midi. Le nom de mon père sera inscrit sur le Mémorial de cette prison à Créteil. Toujours revêtu de son uniforme, il est incarcéré dans une cellule avec plusieurs personnes, dont des détenus de droit commun.

Contrairement à ses codétenus, il n'a pas le droit d'écrire ou de recevoir du courrier. Il est déjà, sans le savoir, justiciable de la procédure « *Nuit et Brouillard* ». À compter de la date de son incarcération dans cette prison, il n'aura jamais plus de nouvelles de son épouse et de son fils.

Ma mère ignore totalement la destination qu'il a pu prendre après son départ de la prison Charles III. Elle reçoit pourtant une lettre, postée de Paris le 26 novembre 1942, lui donnant des nouvelles rassurantes de mon père, qui ne peut ni écrire ni recevoir de courrier. Cette lettre ne donne aucune indication quant au lieu de détention. (Archives personnelles).

Elle finit par apprendre que son mari a été arrêté pour une affaire de « *cachet disparu* ». Elle écrit à un avocat parisien, Maître Fernand Mouquin, en invoquant l'innocence de mon père. J'ignore quand et comment elle a appris ces informations. Le juriste lui répond, le 9 décembre 1942 ; il indique la participation de Pierre Charbonnelle à la confection de « *fausses cartes d'identité* » et émet l'hypothèse d'un élargissement de mon père. L'affaire « *est toujours à l'enquête* ».

Madame,

Je vous remercie de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser et dans laquelle vous insistez sur l'innocence de votre mari.

Il est certain que tous les efforts des enquêteurs doivent porter sur la date à laquelle le cachet a disparu. Il y a lieu toutefois de remarquer que ce n'est pas un cachet, mais deux, qui auraient été mis à la disposition de M. Charbonnelle pour établir de fausses cartes d'identité.

Si cette disparition remonte à une date ultérieure à celle à laquelle votre mari l'a constatée, et si c'est lui-même qui en a averti le Commissaire de Police, il semble que nous devions arriver à obtenir l'élargissement de M. Hance.

L'affaire est toujours à l'enquête ; je ne manquerai pas de vous tenir au courant dès qu'il y aura quelque chose de nouveau.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Lettre dactylographiée à l'en-tête de Fernand Mouquin, docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel, datée du 9 décembre 1942 et signée.

Elle reçoit une lettre à l'en-tête suivante : « *Etat Français, Secrétariat d'Etat auprès du Chef du Gouvernement* », où toutes les autres mentions telles que le bureau et la section ont été soigneusement grattées et raturées les rendant ainsi totalement inidentifiables. Elle est datée de « *Paris, le 3 février 1943* », rédigée par un homme qui dit « *dans quelques temps, je vous communiquerai mon nom et mon adresse* », et qui précise que l'on peut lui écrire par poste restante. (Au nom de madame Leger, poste restante n° 23, rue Vauvenargues, Paris 18°). Sa signature est parfaitement illisible. Il indique l'adresse de mon père « *prison militaire du Cherche-Midi, Paris 6^e* ». Il dit avoir séjourné avec mon père à la prison, rassure ma mère sur l'état de santé de son mari qui « *demande que celle-ci ne prenne pas d'avocat* », ce qui a été fait par celle-ci début décembre (Maître Fernand Mouquin. Archives personnelles)

6. TRANSFÈREMENT EN ALLEMAGNE

Le jeudi 4 février 1943, mon père fait partie des détenus classés dans la catégorie « *Nacht und Nebel* » extraits de la Prison du Cherche-Midi et amenés à la gare de l'Est en vue de leur transport en Allemagne. La date de l'embarquement au 4 février est mentionnée par un témoin oculaire et anonyme qui a, étant présent à la gare de l'Est, assisté à celui des détenus pour l'Allemagne. Il adresse une lettre au commissaire de police de Toul et écrit en avoir remarqué un, en tenue de policier, qui se révèle être mon père et qui, au passage, lui glisse subrepticement : « *avertir le 0.20 à Toul, et dire que Georges et Pierre partent en Allemagne* ». (Cette lettre a été remise à ma mère par le Commissaire au bout de quelques jours. Je crois savoir que mesdames Charbonnelle et Buvier ont été avisées oralement du départ de leur mari respectif par la même autorité).

de 7 février 1943

Monsieur le Commissaire,

Par un hasard heureux, j'ai eu l'occasion de me trouver à la gare de l'Est le jeudi 4 courant au moment de l'embarquement des détenus de Fresnes pour l'Allemagne. Parmi eux se trouvait un de vos subalternes (probablement). Il était en tenue et doit être Brigadier ou Brigadier-chef car il avait à sa ceinture une sonnette de gendarme en plus de son galon doré. Au passage, voici ce qu'il a pu me dire et que je me permets de vous demander de lui vouloir transmettre, si ce n'est pas trop vous demander, afin que les familles soient tenues au courant : « Arriver le 0-20 à Boule et dire que Georges et Pierre partent en Allemagne. Pensant que le N° dormi est celui du téléphone, j'ai peur à vous prévenir, ne pouvant téléphoner de Paris et n'ayant pas trouvé ce N° sur le bottin. »

En m'excusant du dérangement causé, mais voulant rendre service à ce pauvre malheureux, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, mes sentiments les plus respectueux.

Vry très Français

P. S. Vous pourriez dire également que ce pauvre gars n'était pas trop malade et qu'il était en bonne santé et que son moral est très élevé ainsi que celui de ses inférieurs.

Copie de la lettre datée du 7 février 1943 adressée par l'informateur anonyme au commissaire police de Toul.

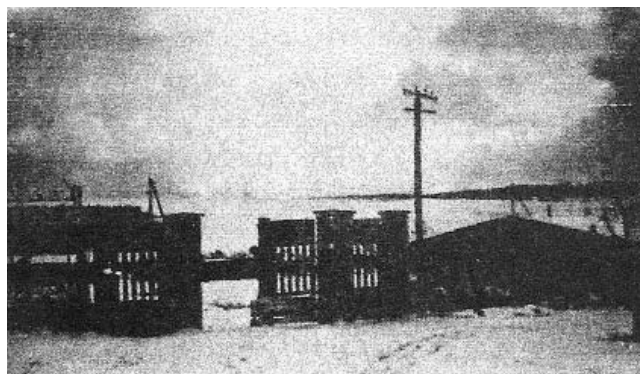
Sans que l'on puisse mettre en doute la fiabilité de ce témoignage en ce qui concerne la date d'embarquement au 4 février 1943, l'observation des pages 661 et 662 du « Livre-Mémorial des Déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution », tome I, présenté par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, aux éditions Tirésias, que m'a aimablement transmis madame Afoumado du Mémorial de la Shoah, permet de constater que mon père aurait fait partie du 19^e transport, embarqué le 4 et parti le 5 février 1943 de la gare de l'Est. Les déportés, justiciables de la procédure « Nuit et Brouillard » sont au nombre de 18 et ont été extraits des prisons parisiennes de Fresnes et du Cherche-Midi. L'ouvrage précité indique que les détenus ont pris place dans des wagons de voyageurs aménagés en wagons cellulaires. Le train à destination de Berlin s'arrête à Trèves, le 6 février 1943, pour permettre aux détenus NN de changer de train à destination du village de Reinsfeld.

7. LES CAMPS-PRISONS ET KOMMANDOS

7.1. SS Sonderlager Hinzert



Extrait de "Nuit et Brouillard", par Karol Jonca



**Photographies extraites de
"Mémoire Vivante"**

**Bulletin de la fondation pour la mémoire de la
Déportation, n°46, Juin 2005.**



Le SS Sonderlager d'Hinzert

À Reinsfeld, les détenus descendent du train et, à marche forcée et sous la surveillance, les hurlements et les coups répétés des SS, gagnent le SS-Erziehung Sonderlager (camp spécial SS de rééducation) d'Hinzert distant de 7 kilomètres par un chemin abrupt. Ce jour-là, les 18 « transportés » sont immatriculés de 6093 à 6129. Mon père reçoit le numéro 6094. Les déportés viennent de perdre leur identité humaine, ils sont devenus des « stücks », des morceaux, des objets.

Le séjour dans ce « camp spécial » de la Gestapo est un passage obligé pour les « NN » venant de France et destinés à être jugés par le tribunal spécial de Breslau.

Situé sur le plateau du Hochwald dominant le Hunsrück, ce petit camp de 200 mètres de côté, situé en bordure de la route Trêves-Hermeskiel, administré et gardé par la « SS Totenkopf » (division « tête de mort ») est destiné à briser toute volonté ; la déshumanisation est la règle absolue. La discipline est fondée sur la terreur. Les appels sont interminables. Le commandement du camp (Lagerkommandant) est assumé par le SS Hauptsturmführer (capitaine) Paul Sporrenberg, qui fait appliquer, avec un zèle particulier, les consignes de terreur. Le camp est divisé en « block » et mon père se trouve sous la coupe du SS Georg Schaff, connu sous les pseudonymes de « Hunsrück-Schreck » (la terreur du Hunsrück) ou encore « Ivan le-Terrible ». A l'arrivée, mon père, toujours en uniforme, effectue encore un petit tour de cour, au pas de course, puis marche en « crapaud », accroupi, les bras tendus, sous les sévices et les lazzis des SS, tout nu, képi sur la tête, suivie de l'épouillage



Photographie provenant des archives SS.

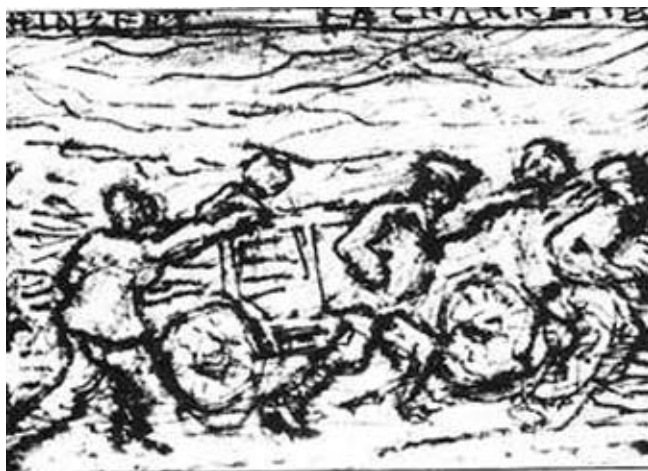
et de la distribution des haillons.

Les « NN » ne sont pas attributaires de la tenue rayée ; ils portent le triangle rouge pointe en bas, et les lettres « NN » peintes dans le dos. Les hommes ne sont plus que des numéros, la tête est rasée, la marche est interdite, les déplacements ne se font qu'en courant, tête baissée. Les coups sont incessants et souvent mortels. Sur 1500 NN français qui « transitèrent » par le SS Sonderlager d'Hinzert, 390 survécurent. Après une courte quarantaine, dans la « Stube 5 », qui sert également de séchoir, et de vestiaire où sont stockées les affaires personnelles confisquées aux détenus après leur « cérémonie d'arrivée », mon père est affecté au « Kommando de la charrette » où dix-huit hommes sont astreints à se transformer en animaux de trait pour tracter un chariot lourdement chargé de souches déterrées à travers marécages et terrains accidentés. Le frein de la charrette est « parfois » desserré volontairement dans les descentes par les SS, ce qui entraîne, inéluctablement, la mort « accidentelle » de détenus. Mon père est ensuite affecté à la « place du bois » (Holzplatz) dans la forêt de Rodungen où, sous les coups incessants, les détenus débitent des souches destinées à servir de combustible pour le camp, à l'aide d'outillage inadéquat et insuffisant.



Au cours de cette période, ma mère, qui n'a toujours aucune nouvelle de son mari, a repris contact avec l'auteur de la lettre du 3 février 1943 en adressant son courrier à la poste restante rue Vauvenargues à Paris (18°). Elle obtient une réponse, à l'entête « *Le chef du gouvernement- Secrétariat Général* » datée du 22 mars. Le rédacteur qui consent à s'identifier comme étant monsieur Charles Poggioli, lui écrit « *savoir que*

mon père est toujours au même endroit, à savoir la prison du Cherche-Midi et qu'il fait l'impossible pour essayer d'améliorer son sort ». Il ajoute avoir signalé son cas à monsieur le marquis de Mun, président de la Croix Rouge, et qu'il tente une demande auprès des autorités allemandes. Il ajoute avoir été deux fois à la prison pour faire parvenir un colis à un nommé Hahn (sic) afin que ce dernier le partage avec mon père, mais qu'il a « *joué de malchance* » car d'autres personnes « *avaient déjà porté des provisions* ».



Ces dessins au charbon de bois ont été réalisés par Jean Daligault.

Je rappelle que mon père a quitté la prison parisienne le 4 février soit un mois et demi avant et que ma mère le sait depuis que le commissaire de police de Toul lui a donné la lettre de l'informateur anonyme. Il semble pour le moins étrange à ma mère que monsieur Charles Poggioli, qui avait déclaré dans son premier courrier avoir connu mon père à la prison du Cherche-Midi, ait obtenu une « *place* » au Secrétariat général du Gouvernement à Paris et que les autorités occupantes ne s'y soient pas opposées. N'obtenant ni information ni renseignement fiable, elle adresse, le 9 avril 1943, une lettre au secrétariat particulier du Maréchal Pétain, dans laquelle elle attire l'attention sur le sort de mon père. Elle reçoit en réponse une lettre à l'entête de la « *Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés* » datée du 21 mai 1943. Le signataire lui indique que, jusqu'ici, les interventions effectuées afin d'obtenir des informations relatives au lieu de détention des déportés sont demeurées vaines.



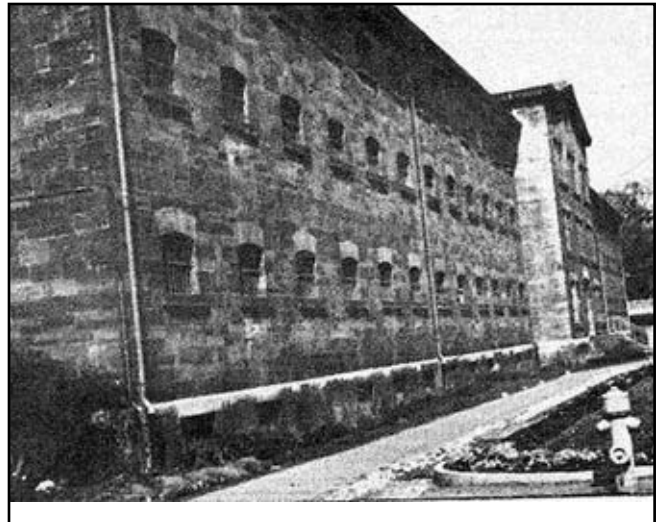
7.2. Zuchthaus Wolfenbüttel



Intérieur de la prison

Le 19 avril 1943, mon père est transféré à la prison centrale de Wolfenbüttel. Il est immédiatement incarcéré seul en cellule. Il apprend qu'il est, depuis son arrestation, considéré officiellement comme justiciable de la procédure « *Nuit et Brouillard* ». Il est immatriculé sous le numéro 139, sa seule identité désormais. Sur la porte de sa cellule, comme sur celle de ses infortunés compagnons, est apposée une fiche cartonnée qui ne mentionne que son matricule. Il n'a plus de nom, puisqu'il n'est plus un être humain.

Mon père a toujours dit qu'il ne se souvenait pas de la durée de son incarcération dans cette prison



Une partie de la prison où étaient détenus les "NN".

car, son isolement total, les coups journaliers, la misère physiologique et la malnutrition avaient contribué à une diminution de ses facultés mentales. Il nous a raconté, bien longtemps après, qu'il soliloquait pour ne pas perdre la raison. Il s'adressait à ma mère et à moi, faisant questions et réponses. Son souci permanent concernait son alliance qu'il a toujours réussi à soustraire aux fouilles à corps et ce, durant toute la durée de sa captivité ; elle prenait place alternativement dans sa bouche ou son anus. Les dates auxquelles il quitte la prison de Wolfenbüttel sont découvertes dans l'ouvrage « *Nuit et Brouillard, L'opération terroriste nazie* ». Il s'agit des 27 ou 29 septembre 1943. Il est transféré à Breslau, aujourd'hui Wrocław en Basse-Silésie.

7.3. Untersuchungshaftanstalt Breslau (Prison préventive de Breslau)

Quelques jours après le départ de Wolfenbüttel, le convoi dont il fait partie arrive à la prison préventive de Breslau, Freiburgstrasse, où siège le tribunal « *Sondergericht* » appelé à juger les affaires « *NN* ».

7.3.1 Zuckerfabrik de Klettendorf

Dès leur arrivée, les détenus qui attendent leur procès sont affectés dans les sucreries de la banlieue de la ville, à savoir à Rosenthal, aujourd'hui Rozanka, Burweide aujourd'hui Soltysowice et Klettendorf,

aujourd'hui Klenica. Mon père sera « *utilisé* » dans cette dernière et y passera l'hiver 1943/1944. Le travail dans les sucreries est exténuant : déchargement de wagons de betteraves à la fourche, de wagons de charbon ou de pierres. Les détenus sont sous la responsabilité de « *Meisters* » (surveillants) dont le zèle et le rendement sont motivés par la crainte d'un envoi sur le front de l'Est. Les conditions de vie sont lamentables, les coups « pleuvent », la nourriture est totalement insuffisante et très pauvre en calories. Les « *suppressions de soupe* » pour mauvais rendement au travail sont généralisées. Le service médical est placé sous la férule d'un médecin allemand qui se refuse à examiner les détenus français et à fortiori les « *NN* » ennemis du Reich.

Mon père qui a une formation d'infirmier militaire sera amené à opérer Maurice Aguilon, ancien député de Poitiers (mort en camp, vraisemblablement à Gross-Rosen), atteint d'une adénite tuberculeuse, à l'aide d'un morceau de verre en guise de bistouri. Dans les premiers mois de l'année 1944, il quitte la sucrerie et réintègre la prison préventive. Il est incarcéré dans la cellule 304 où il fait la connaissance de Robert Bassan et Henri Bonino et ce avant les jugements de condamnation à mort des intéressés, soit le 30 mars 1944. Ils ont respectivement été décapités le 4 mai et le 28 août 1944.

La nourriture des détenus à la Freiburgerstrasse ne s'écartait pas des normes prévues dans les autres prisons allemandes. Le matin, un morceau de pain sec et du café ersatz, à midi un litre de soupe claire, le soir un demi-litre de soupe et un bout de pain. Le dimanche soir, la soupe était remplacée par du café ersatz accompagné d'une petite portion de margarine de charbon et une mince tranche de saucisse de mauvaise qualité. La prison est d'une saleté repoussante ; la propreté légendaire allemande est battue en brèche ; les punaises, les puces et les poux abondent. Cette prison préventive préparée pour recevoir 566 « *locataires* » (446 hommes et 120 femmes) a vu une forte augmentation de la population carcérale du fait de l'arrivée massive de prisonniers tchèques en attente de comparution devant le tribunal spécial de Breslau. A la fin du mois d'octobre 1943, 318 hommes « *NN* » attendaient d'être jugés. Le taux de mortalité était important puisque, pendant la période du 10 janvier au 16 décembre 1944, 32 « *NN* » meurent dans cette prison, et ce avant leur

jugement. Les registres « *causes de décès* » mentionnent : épuisement, tuberculose, grippe...

7.3.2. Kommando de Langenbiélau-Biélawa

En avril ou mai 1944, mon père fait partie d'un « *kommando* » envoyé à Langenbiélau-Biélawa qui dépendait administrativement du camp de concentration de Gross-Rosen. Il est employé dans l'industrie allemande. Il n'y reste que quelques jours. En effet, des SS viennent récupérer un groupe de quatre hommes dont il fait partie avec les abbés de la Martinière, Bonnin (décédé le 13 octobre 44 à Gross-Rosen) et le commissaire Petit (décédé le 16 mars 45 à Dachau). Les Allemands soupçonnent le petit groupe d'être susceptible de fomenter des évasions, ce qui relève de la fantasmagorie en raison de l'état pitoyable des intéressés. Ils réintègrent, en qualité de « *prisonniers en préventive* » (*Untersuchungsgefangener*), la prison de la Freiburgerstrasse à Breslau.

7.3.3. Retour à la prison de Breslau

Mon père réintègre la cellule 304. Il semble que le retour précipité soit justifié par une audience relative à l'affaire dans laquelle il est impliqué, avec ses camarades Charbonnelle et Buvier. Il y fait la connaissance d'un homme du même âge, Raoul Gauthier, inculpé de détention illicite d'armes et de munitions. Mon père est rejoint quelques temps après par ses camarades Pierre Charbonnelle et Pierre Buvier. Le 11 août 1944, Raoul Gauthier qui sait que l'audience qui le concerne se tiendra le 14 août et qu'une condamnation à mort est inéluctable, rédige son testament qu'il remet à ses trois camarades. Cet écrit sera remis à la famille par Pierre Charbonnelle à la fin de la guerre. (Raoul Gauthier est décapité le 7 septembre 1944 à la prison sise 31 Kletshkaustrasse à Breslau).

7.4. Sondergericht Breslau (Tribunal spécial pour les affaires «*NN*»)

En raison des attaques aériennes alliées qui s'accéléraient sur le territoire allemand, il avait été décidé que les tribunaux spéciaux d'Oppeln et de Breslau, situés à l'est en Silésie, auraient à instruire et juger les affaires « *NN* ». La procédure devant ce tribunal était simplifiée à l'extrême : pas de défenseur et,

ce qui était non moins important, interdiction aux accusés de produire des preuves à l'appui de leurs dépositions. Dans un tel procès dominait l'accusation, preuves habiles ou suggestions à peine voilées de l'accusateur public.



La guillotine de Breslau

Le « NN » avait une chance d'échapper à la peine capitale lorsque les preuves recueillies étaient insuffisantes et, surtout, quand les aveux n'avaient pas été obtenus ce qui était le cas de mon père dont les cachets dérobés et les documents vierges n'avaient pas été découverts et qu'il n'avait rien avoué. Cependant, une condamnation à une peine de travaux forcés à temps ou de réclusion, - un acquittement était plus qu'exceptionnel sinon rarissime -, était suivie, dès que purgée, par une remise entre les mains de la Gestapo pour envoi en camp de concentration afin de « *disparaître sans laisser de trace dans la nuit et le brouillard* ». (Ordre de l'Oberkommando des Wehrmacht du 25 juin 1944).

Bien que le décret *Nacht und Nebel* soit abrogé depuis le 30 juillet 1944, mon père et ses camarades Charbonnelle et Buvier sont jugés le 29 août 1944 sous l'inculpation d'atteinte à la sécurité extérieure du Reich. Ils sont condamnés aux travaux forcés : 8 ans pour Pierre Buvier et mon père, 10 ans pour Pierre Charbonnelle. Dès le prononcé de la peine, Pierre Charbonnelle fait retour à la prison de Wolfenbüttel. Pierre Buvier et mon père sont transférés à la prison de Brieg, aujourd'hui Brzeg.

7.5. Zuchthaus Brieg (Prison de réclusion de Brieg)

À leur arrivée à la prison de Brieg à 40 kilomètres au sud de Breslau, les condamnés qui doivent y purger leur peine sont affectés dans des « *kommandos* » extérieurs. Mon père et son camarade sont employés sur le chantier d'un aérodrome destiné à recevoir des avions à réaction. Les travaux de terrassement sont exténuants. Qu'il s'agisse de ces chantiers ou d'autres, tels que les sucreries environnantes, la mortalité des « NN » est très importante en raison des cadences de travail et de l'insuffisance de la nourriture, auxquels s'ajoutent les coups et la maltraitance. Le procureur général de Breslau n'a pas une réputation de faiblesse vis à vis de la législation concernant les condamnés « NN ». Au cours de la conférence, dite de Paris, qui réunissait les autorités judiciaires de « *l'Oberlandesgericht* » (tribunal régional supérieur) de Breslau et les autorités de la police allemande à Paris (SS Obergruppenführer Oberg, général de division, et SS Gruppenführer Knochen, général de brigade, responsables de la police allemande en France), il avait été constaté que les arrêts prononcés par le Sondergericht de Breslau « *n'étaient nullement cléments* ». Ils attirent l'attention du ministre de la Justice du Reich sur la « *haute mortalité* » parmi les prisonniers du Zuchthaus de Brieg. Ils constatent que, dans cet établissement, la nourriture ne suffit pas aux prisonniers sous alimentés et déclarent qu'il faut faire tout ce qui est possible pour entretenir leur capacité à travailler. Ce rapport du 27 mai 1944 est resté sans effet.

Outre la malnutrition, les coups et les conditions de travail, durant l'hiver 1944-1945 particulièrement rude en Silésie, la mortalité dans les « *kommandos extérieurs* » et à la prison de Brieg est aggravée par les conditions sanitaires inexistantes. Comme il l'avait fait à la sucrerie de Klettendorf au bénéfice de Maurice Aguilon, mon père utilise un morceau de verre pour opérer son camarade Buvier.

7.6. L'évacuation de Brieg. Première marche à la mort : Brieg-Eger

L'offensive des éléments du 1^{er} front ukrainien de l'Armée Rouge, du 12 au 20 janvier 1945, auxquels s'additionnent les bombardements alliés, décident du sort des détenus « NN » des prisons et des camps. Les

premières localités silésiennes sont libérées. Les « *Gauleiters* » (gouverneurs nazis des régions allemandes ou de pays annexés) de Haute et Basse Silésie ordonnent l'évacuation des populations et des « institutions » situées sur la rive droite de l'Oder. Le procureur général de Breslau commande l'évacuation de Brieg en y abandonnant 200 malades incapables de prendre la route et en recommandant au directeur de la prison de remettre les « NN » aux mains de la Gestapo, ce qui se révéla heureusement impossible. Trois colonnes sont prévues, l'une pour Gorlitz, la deuxième pour Glatz (aujourd'hui Kłoszko) et la troisième pour Langenbielau (aujourd'hui Bielawa).

Les informations qui suivent sont extraites d'une relation des faits rédigée, dès l'immédiat après-guerre, par Albert Itey qui faisait partie de la colonne partant pour Langenbielau de même que mon père, lequel, lorsqu'il m'a confié le document de longues années plus tard, m'en a certifié l'authenticité et la véracité. Il m'a dit se souvenir parfaitement de ce qui s'était passé, sans pouvoir préciser ni les dates ni les lieux exacts, contrairement à son compagnon d'infortune.

Le 22 janvier 1945, à dix heures, la colonne de détenus, à destination de Langenbielau, part à pied, dans la neige, le vent et le froid. Les réfugiés allemands refluent ; la Wehrmacht se débande. Les gardes SS frappent et exécutent les « *trainards* ». Mon père perd la trace de son ami Pierre Buvier. Il ne le reverra plus. Enveloppés dans leur couverture, les « NN » parcourent 23 kilomètres, les pieds chaussés de « *patinettes* » en bois ; ils couchent sous surveillance attentive dans une étable à Wanzen, aujourd'hui Wiazow (Pologne). Le lundi matin 23 janvier, ils reprennent la route, traînant des charrettes sur lesquelles ont pris place les malades, la nourriture pour le convoi et les bagages des gardiens. Le soir, à 16 heures, après 14 kilomètres, ils couchent à même le sol, dans la prison de Strehlen (aujourd'hui Strzelin).

Le 24 janvier, nouvelle marche de 28 kilomètres dans la neige et le vent. Les morts sont transportés sur les charrettes, les malades sont assis sur les cadavres. Le 25 janvier, après 18 kilomètres de marche dans des conditions épouvantables, le convoi arrive à Langenbielau. Ils ont des lits, ils peuvent manger, ils y restent 19 jours.

Journal d'Albert Itey **Evacuation de Brieg**

Exode - Silésie

Samedi 21 janvier 1945 : retour à pied de la VGB ; On mine le pont sur l'Oder.

Dimanche matin 22 janvier : Au réveil, descendre avec draps, couvertures. A 9 heures, deux fortes détonations. Les ponts sautent. A 10 heures, nous partons à pied. Il fait froid. Routes pleines de neige et encombrées de réfugiés. On voit aussi la Wehrmacht qui recule en débandade. A six heures du soir nous arrivons à Wanzen. 23 km, sommes exténués. Avons comme chaussures des patinettes en bois. Vent très violent. Sommes tous enveloppés dans nos couvertures. Couchons dans une étable dans la paille. Recevons café et un morceau de pain de 200 g. Nos gardiens se montrent des brutes et frappent ceux qui n'avancent pas.

Lundi matin 23 janvier : Reprenons la route. 200 gr de pain, café ; 8 malades trainés sur une charrette par camarades. Avons en outre trois autres charrettes tirées par camarades pour notre ravitaillement et les affaires personnelles de nos cerbères. Lebrun très malade, dans le coma. Le soir, à 4 heures on arrive à Strehlen où nous allons à la prison. 14 km - Une bonne soupe chaude nous remet mais nuit très dure. Nous couchons sur la dalle humide et nous avons très froid. Routes encombrées par réfugiés et armée. On entend le canon tout le temps. On nous dit que les Russes sont à Wanzen où nous étions la veille. Nous avons fait 14 km.

Mercredi 24 : départ à 8 heures. 200 gr de pain, soupe. Vent, neige. Lebrun dans le coma sur un traineau. Il n'a plus de connaissance. A six heures on arrive à Nimpsch mais rien de prêt pour nous. Nous devons aller dans une ferme à six kilomètres plus loin à (Nemcza). Lebrun est mort sur le traineau vers 11 heures du matin à Kniecznitz. Sur son cadavre sont assis trois autres malades. La fin de cette étape très dure pour moi. Souffre de mes deux hernies. Je ne puis me trainer. Mes camarades Duvergé et Thévin me sont d'un grand secours. A minuit seulement on parvient à se coucher après avoir eu une bonne soupe de farine et 300 gr de pain. Je puis heureusement bien dormir et récupérer. Avons fait 28 km.

Jeudi 25 : Réveil à 8 heures. Muller meurt en mangeant sa soupe. Nous laissons deux morts. On m'offre de partir en charrette. Je refuse ne voulant pas me faire tirer par mes camarades et je fais toute l'étape à pied. 18 km. Nous arrivons à Langenbielau où trouvons un autre kommando de 65 Français. Des lits, de la chaleur, de la bonne soupe. On renait. Nous y restons 19 jours. Repos complet, bien manger. On entend toujours le canon.

Le 14 février 1945, la colonne reprend la route ; l'avance russe se poursuit ; les conditions atmosphériques rendent la marche difficile. L'étape de 29 kilomètres se termine à Hansdorf, au pied des Carpates et des Monts des Sudètes. Pour la première fois, les détenus mangent de la viande au repas. Le lendemain, 15 février, un repos est accordé après 10 kilomètres de marche. Le 16 et le 17 février, après la traversée de Neurode (aujourd'hui Nowa-Ruda, République Tchèque), deux étapes de 23 et 16 kilomètres sont effectuées dans les mêmes conditions, les « *NV* » sont logés dans une usine désaffectée et dans une halle. Le dimanche 18, une marche forcée de 18 kilomètres amène la colonne à Trautenau (Trutnov, République Tchèque) ; les détenus sont incarcérés dans la prison jusqu'au mardi 20, nourriture et couchage sont bien sûr déplorables.

Le 20 février, à 14 heures, les détenus sont embarqués dans des wagons de marchandises. Après 32 kilomètres, ils débarquent à Hoheneibe (Vrchlabi, République Tchèque). Ils couchent en prison. Le 21 février, marche de 31 kilomètres sur ordre de « *l'homme au sabre* » qui a refusé une halte (Droit commun de nationalité indéterminée, faisant office de Kapo et qui est l'auteur de nombreux meurtres de déportés. Sadique et dépravé, il devait son surnom au fait qu'il portait un sabre à la ceinture et qu'il s'en servait en toute impunité).

Arrêt à Glaserdorf (nom actuel non découvert). Les femmes tchèques pleurent en voyant l'état des détenus. Le jeudi 22, l'étape de 22 kilomètres amène les « *NV* » à Morchenstren (Smrzovka, République Tchèque). Il fait froid. Le lendemain 23 février, une étape de 19 kilomètres amène les détenus à la prison de Reichenberg (Liberec, République Tchèque). Le 24 février, les détenus embarquent, à 70 par wagon de marchandises ; ils y passent 4 jours sans boire, avec un morceau de pain à 9 heures et 17 heures, pour arriver le 28 février à 17 heures à Eger (Cheb, République Tchèque).

Cette évacuation de Brieg telle qu'elle a été rapportée par Itey ne fait pas mention des nombreux morts qui ont jalonné la route. En effet, des détenus affamés, abattus physiquement par des années de détention, sans espoir, ont parcouru ces longues distances à pied dans des conditions climatiques épouvanta-

Mercredi 14 février : A 7 heures départ. Les Russes avancent de notre côté. Canon. Etape de 29 km. Pluie, vent. Nous sommes aux pieds des Carpates et des Monts Sudètes. Route très pittoresque. A 7 heures soir, arrivons à Hansdorf. Couchons école. Bonne soupe, pain, viande.

Jeudi 15 : Etape 10 km. Ferme de Steinkurzendorf. Bon repos.

Vendredi 16 : Traversons Neur Ode. Etape 23 km. Couchons à Ditterbach. Fabrique désaffectée.

Samedi 17 : Etape 16 km. Arrivons à 14 heures dans une halle à Adersbach. Il fait froid.

Dimanche 18 : Etape 18 km. Arrivons à Trautenau. La prison est notre hôtel. Mal couchés. Mal nourris.

Lundi 19 : Repos.

Mardi 20 : Train à 14 heures. 32 km : wagon de marchandises. Débarquons à Hoheneibe en prison.

Mercredi 21 : Etape de 31 km. Devions arrêter à Rocklith mais l'homme au sabre ne veut pas. Allons jusqu'à Glaserdorf. Bien reçus dans auberge. Sommes en Tchékie. Gens accueillants. Des femmes pleurent en nous voyant. Bonne soupe, pain, bon repos.

Jeudi 22 : Etape 22 km. Arrivons à Morchenstern. Verrerie. Très mal couchés, froid.

Vendredi 23 : Passons à Gablouz. Etape 19 km pour Reichenberg. Jolie ville 110 000 hab. En prison.

Samedi 24 : A 14 h 30 prenons le train à 70 par wagon. 4 jours de voyage exténuant. Pain à 9 heures et à 17 h. Sans boire. Passons à Niemes, Obel, Bensen, Aussig, Kovotau, Stelwe

Mercredi 28/2 : Arrivons à 17 heures à Eger Tchékie. En prison. Avons parcouru en tout à pied 83 km de Brieg à Langenbiélau. 196 km de Langenbiélau à Reichenberg. 260 km de Reichenberg à Eger. Notre camarade Armand Berni est mort en wagon le 27 février.

Restons à Eger 35 jours. Travaux de terrassement. Fatigant. mal nourris.

Morts : le 7/3, Antoine Boquet ; 26/3, Hennequin ; 27/3, Eddine ; 28/3, Prunier ; 29/3, Pascal, mort à la suite de coups donnés par l'homme au sabre. Nos gardiens de plus en plus brutes.

Le 7/4 départ pour Flossenbourg. Lombard meurt dans le train. Camp de SS. Réception dure. Douches, désinfection, rasés partout. A minuit, Paul Pierrard meurt. On ne mange pas, on passe la nuit dans la salle des douches. A 9 heures on va au block 21. A midi on mange. 24 heures sans manger.

8 avril, dimanche : cérémonie SS. Musique dans le block. Beau temps.

9 avril : 3 morts : Raynel, Godard, Eloy. Cadavres nus déposés aux pissotières avant d'aller au

bles : 83 km de Brieg à Langenbiélau, 196 km de Langenbiélau à Reichenberg, 260 km de Reichenberg à Eger soit 540 km.

Si la Gestapo aux abois n'avait pas refusé de recevoir les « NN », ceux-ci, au lieu d'arriver à destination à Eger auraient dû être exécutés, puisque les camps de concentration étant évacués, ils ne devaient en aucun cas revenir à la liberté ou tomber vivants entre les mains d'éventuels « libérateurs ».

Les détenus « NN » cantonnent à Eger pendant 35 jours. Ils sont employés, malgré la constante obsession de la faim, sous les coups et dans le froid, à des travaux de terrassement sur un terrain d'aviation destiné à recevoir des réacteurs. Un grand nombre meurt mais la ressource humaine, même en mauvais état, est importante. Albert Itey indique que, parmi quelques morts de son groupe, l'un d'eux succombe à la suite de coups donnés par « l'homme au sabre ».

La base d'Eger est fréquemment bombardée. Mais une attaque massive entraîne l'arrêt des travaux et, par voie de conséquence, l'évacuation des déportés. Quoi qu'il arrive, on ne doit pas retrouver leurs traces. Le 7 avril 1945, les « NN » sont embarqués dans un train de marchandises et arrivent, le même jour, à Flossenbourg (Distance Eger-Flossenbourg, environ 55 km). Il y a des morts dans le train. Au départ de Brieg, ils étaient 5000 déportés, dont des « NN », environ 200 toutes catégories confondues, arriveront à Flossenbourg.

7.7. Konzentrationslager Flossenbourg (Deuxième marche à la mort : Flossenbourg-Cham)



La « réception » au camp est qualifiée de très dure ; les détenus sont désinfectés, rasés « partout ». Il n'y a pas de repas ; ils couchent à même le sol dans la salle de douche qui pourrait être tout à fait autre

four crématoire. Spectacle écœurant. Tous les matins il en vient de tous les blocks 40 à 50. On entend le canon toujours.

Lundi 16 avril : Détonations, fumées. Gros passages d'avions. Les SS sont partis. Laissent le camp aux mains des Lagerpolizei (allemands ex-prisonniers) lesquels sont partis des blocks où les Tchèques deviennent maîtres. Grosses parts pour eux. Petites parts pour les Français. La nation la plus mal vue du camp. A 13 heures on hisse le drapeau blanc. On attend les Américains qui sont à Floss, à 7 km devant nous. Hélas, les Américains ne viennent pas. On entend le canon.

Vendredi 20/4 : Anniversaire d'Hitler. A midi, miel, soupe. A 3 heures on part avec deux couvertures. Nous sommes 5000 encadrés par SS. Pas de brutalités. Un SS alsacien me parle et me dit d'avoir du courage pour marcher coûte que coûte. Ceux qui restent à la traîne reçoivent une balle dans la tête. En effet peu après notre départ on voit des cadavres allongés, des victimes, la tête plus ou moins en bouillie. C'est horrible.

De notre kommando de Brieg et de Langenbiélau, sommes arrivés 195 au camp et parmi nous beaucoup de victimes : Gouverneur, Jacques Lamour, Volders, Duroulouk, Finnskre, Dubuisson, Louis le Belge, Fressenge, Mahier, Desleau, Cartin, Tourna (+ 8 Belges) sont déjà victimes dans la première journée..

Texte dactylographié. Quelques ajouts manuscrits en marge = noms de lieux. En haut à gauche : mention manuscrite " Copie destinée à Mademoiselle Itey ".



chose, mais ni l'eau ni le gaz ne s'écoulent ou se dispersent. Le lendemain, entrée des détenus au block 21. Ils restent 24 heures sans manger. Le 9 avril, les morts s'accumulent ; les cadavres sont déposés aux « *pissoitières* » avant leur envoi au four crématoire. Le surpeuplement du camp rend la vie « *atroce* ». Les « *NN* » restent à Flossenbug jusqu'au 16 avril, en passant leur temps à éviter les « *mauvaises rencontres* » de kapos ou de SS à la recherche d'une victime. Les témoignages recueillis indiquent que le nombre de décès est en constante augmentation, « *tous les matins, il en vient de tous les blocks* ».

Le 16 avril, le son du canon accompagné de passages d'avions alliés provoque une intense émotion dans le camp ; la bataille se déroule à l'ouest. Les SS sont momentanément partis. En laissant les « *NN* » à la garde de la Lagerpolizei dont les actions ne cèdent en rien à celles de leurs « *employeurs* ». A 13 heures, ce même jour, les Français hissent un drapeau blanc ; les forces américaines sont à Floss, localité située à 7 km du camp, mais ils ne viennent pas jusque-là. Les SS reviennent.

Le 20 avril, anniversaire d'Hitler, le camp est évacué. Plusieurs colonnes sont formées. Celle où se trouvent mon père et Albert Itey compte environ 5000 hommes. Ils prennent la route à marche forcée ; il n'y a pas de brutalités particulières, si l'on excepte le sort réservé à ceux qui ne peuvent supporter le rythme accéléré : ils sont systématiquement abattus d'une balle dans la tête sur le bord du fossé. Le même sort est réservé à ceux qui tombent à terre. Leurs camarades exténués tentent de les aider mais, généralement, ils subissent un sort identique.

La marche forcée se poursuit pendant la nuit, les « *NN* » épuisés se couchent dans une prairie à 9 heures du matin.

Le 21 dans la soirée, la marche reprend, sans avoir rien mangé, sous la pluie. Les SS accélèrent le mouvement, en continuant leur œuvre de mort. Les plus forts tentent de venir en aide aux plus affaiblis mais, si l'un trébuche, les SS guettent leurs proies et abattent indistinctement portés et porteurs. De plus, les prisonniers russes forment un groupe qui n'hésite pas à frapper les détenus pour leur prendre leur maigre viatique et surtout les couvertures. A 4 heures du matin, le

22 avril, l'arrêt se fait dans un petit bois. Le départ est à 10 heures. Les « *NN* » reçoivent 200 grammes de pain, seule nourriture depuis 46 heures.



**Sur le sol gelé des routes d'évacuation en Silésie, ces masses informes sont les corps des déportés abattus par leurs gardes qui avaient reçu pour consigne :
Ne laissez aucun déporté vivant derrière vous!
(«Nuit et Brouillard» Karol Jonca)**

Les cadavres d'hommes abattus jonchent les bords de la route, chaque coup de fusil fait une victime. Les « *NN* » marchent jusqu'à 18 heures ; il continue de pleuvoir. L'arrêt se fait dans un petit bois. Le 23 avril, ils sont étonnés d'attendre un départ qui ne vient pas ; ils entendent canons et mitrailleuses. A 10 heures, les SS s'enfuient. Les chars américains font leur apparition.

Ils sont libérés.

8. ERRANCE EN ALLEMAGNE

L'armée américaine poursuit son offensive. Elle ne peut accorder d'attention particulière aux détenus qu'elle a libérés. La chasse à la nourriture est commencée. Malheur aux animaux de ferme qui sont découverts ; ils sont immédiatement sacrifiés. Mon père m'a relaté qu'avec l'un de ses camarades, ils ont attrapé une poule et après l'avoir tuée, l'ont dévorée crue. Son camarade qui a trouvé un sac de semences de lupin en a mangé une grande partie et est presque immédiatement décédé. Ce compagnon, tenaillé par la faim avait, peu avant, indiqué à mon père, très attentif,

la recette du « *pâté de foie sans foie* ». La chasse aux vêtements est également entamée afin de se débarrasser des haillons que chacun porte. Mon père découvre une culotte de cheval avec un ceinturon militaire sur la boucle duquel figurent l'aigle nazi et l'inscription « *Gott mit Uns* ». Il trouve également une canne qui se révélera fort utile.

Les « *NV* » errent dans la campagne environnante pendant plusieurs jours, mangeant ce qu'ils trouvent, généralement sans en demander la permission aux propriétaires, couchant où ils peuvent. Beaucoup meurent en dévorant littéralement ce qu'ils découvrent. Le jeudi 26 avril, ils font mouvement sur Cham en Bavière, distant d'une dizaine de kilomètres de l'endroit où ils ont été rendus à la liberté.

9. HOSPITALISATION À CHAM

Mon père est hospitalisé dans un hôpital de campagne. Il est soigné par des médecins hongrois « *prisonniers libres* » des Américains. Son état est jugé grave ; cependant le désir de retourner en France est plus fort que tout.

Le 16 mai 1945, ayant retrouvé un semblant de force physique et intellectuelle, il adresse une lettre, écrite au crayon de papier, à son beau-frère, Henri Continant, qui demeure à Bar-le-Duc (Meuse), dans laquelle il s'inquiète de savoir si son épouse et son fils sont toujours à Toul. Il fait part de son impatience à revenir et demande que la famille soit prévenue qu'il est toujours en vie. La lettre est transmise par la Mission militaire de rapatriement. Elle parviendra au destinataire deux jours avant le retour de mon père.

Cham (en Allemagne) le 16 mai 1945

Chers frère et sœur

J'écris sans savoir si mon mot arrivera et peut-être même serai-je en France avant lui.

Mon cher Henri, je vous demande de prévenir Paulette (ma mère, son épouse) que je suis encore de ce monde. Je m'adresse à vous car j'ignore si mes deux chéris sont encore à Toul et je sais que vous êtes à même de faire diligence pour les prévenir, ainsi que toute la famille.

J'espère rentrer à la maison en bonne santé. Actuellement, je suis convalescent dans un hôpital, à la suite des grandes fatigues endurées pendant les derniers mois de captivité mais j'ai repris, sinon ma graisse, du moins à peu près tout mon aplomb.

Nous attendons avec une grande impatience le transport qui va nous ramener dans notre chère France. Comment vais-je retrouver toute la famille ? Je n'ose y penser, si vous saviez comme c'est long trente deux mois sans nouvelles. Enfin j'ai eu du courage jusqu'ici, je saurai en avoir jusqu'au bout.

Alors, mon cher Henri, je compte sur vous et en attendant l'immense bonheur de pouvoir le faire moi-même, je vous demande d'embrasser toute la famille -

Votre frère.

La lettre écrite par mon père, à destination de son beau-frère, étant rédigée au crayon, j'en ai fait une transcription lisible. Ecrite le 16 mai à l'hôpital de Cham, elle porte le tampon du « *vaguemestre de la Mission Militaire de rapatriement* » de Mulhouse et est oblitérée à Mulhouse-Principal le 27-5-45. Mon oncle prévient téléphoniquement le commissariat de police de Toul dès réception du courrier.